A L'APPEL DE LA DIASPORA MAURITANIENNE ET DE L'OTMF

MANIFESTATION SAMEDI 29 JUIN 2013 14 h à TROCADERO

en direction de l'ambassade de Mauritanie

pour dénoncer les traitements réservés aux ressortissants mauritaniens d'Europe par leurs Autorités dans le cadre du « recensement national »

En effet, l'Ambassade de Mauritanie en France procède de telle façon, aussi bien au niveau de l'accueil de ses ressortissants qu'au niveau des pièces exigées, que nombre d'entre eux ne pourront pas se faire recenser comme Mauritaniens. Un comble !

L'Ambassade impose de présenter des pièces QUI N'ONT RIEN À VOIR AVEC UN RECENSEMENT :

- des preuves de la régularité de séjour en France
- des preuves du recensement des parents si l'on a moins de 45 ans (?)
- le jugement de décès des parents (?) le certificat de décès étant jugé insuffisant (?)
- la preuve d'avoir été recensé en 1998 (nombreux ressortissants ne l'ont pas fait) etc.

L'Ambassade à tous les ressortissants mauritaniens d'Europe (d'Allemagne, de Hollande, de Belgique...) de venir spécialement à Paris pour se faire recenser dans des conditions d'accueil déplorables !

L'Ambassade a supprimé d'autorité l'ancien passeport, même s'il est encore valide. N'ayant pu se faire recenser de très nombreux Mauritaniens ne peuvent obtenir le nouveau passeport biométrique.

PAR CONSEQUENT, ils ne peuvent faire renouveler leur titre de séjour, ni voyager, ni entreprendre les démarches nécessitant une attestation d'identité mauritanienne!

Les jeunes dont les pères sont ici, ne peuvent étudier là-bas (il faut que les parents soient recensés pour s'inscrire aux examens) ni venir continuer leurs études en France (dans la langue qu'ils maitrisent le mieux)!

L'Etat mauritanien a donc décidé de transformer une partie de ses ressortissants en apatrides et en sans-papiers et de supprimer le droit à l'éducation pour une partie de sa jeunesse Les droits humains fondamentaux sont ainsi bafoués.

L'Etat mauritanien mène toujours sa politique raciste contre les populations du sud de la Mauritanie. Nous nous souvenons de la dictature du colonel Taya, des événements de 1986-87 et de la gigantesque expulsion en 1989, des villageois de la rive mauritanienne du fleuve Sénégal, par l'armée au mépris de tous les droits humains et des règles internationales. Ces 150 000 à 200 000 villageois, chassés de leurs terres ont dû se réfugier dans des camps au Sénégal et au Mali. Il a fallu de très nombreuses années et de fortes pressions pour que l'Etat mauritanien accepte de leur redonner la nationalité mauritanienne et le droit au retour. Aujourd'hui, ils ne sont même pas encore tous revenus.

L'Etat mauritanien se sert maintenant du recensement pour continuer sa politique raciste, discriminatoire, d'expulsion des populations du bord du fleuve Sénégal. Il envoie comme ambassadeur en France un homme connu pour des opinions et des pratiques qui, en France, l'enverraient devant les tribunaux.

L'Etat français ne peut se rendre complice d'une telle politique.

Devant la mobilisation opiniâtre des ressortissants mauritaniens et de leurs associations, l'Ambassade a fini par accepter – pour un certain temps – la validité de l'ancien passeport.

Mais elle maintient la condition de LA CARTE DE SEJOUR et toutes les autres conditions scandaleuses.

Les ressortissants mauritaniens ont besoin de votre soutien pour amplifier la mobilisation

Venez nombreux à la manifestation du 29 juin. Interpellez les élu-e-s

Rejoignez le COLLECTIF POUR LA JUSTICE ET L'EGALITE DES DROITS DE TOUS LES

MAURITANIENS qui vient de se créer S/c le MRAP 43 boulevard Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 99 accueil@mrap.fr